



GAZETTE DE BUCHILLON



ANNÉE 2019 N° 1

MARS 2019

INFORMATIONS OFFICIELLES - MUNICIPALITÉ

ECLAIRAGE PUBLIC

Au mois de mai prochain, Romande Energie SA procédera au remplacement de la station électrique située à la route de Chanivaz. A l'occasion de ces travaux, le coffret gérant l'éclairage public de cette rue sera également remplacé. **La route de Chanivaz ne sera donc momentanément plus éclairée .**

INTERNET - DÉPLOIEMENT DE L'ULTRA-HAUT DÉBIT

D'ici à fin 2021, Swisscom déploiera des technologies de fibre optique dans chaque commune suisse. Buchillon pourra ainsi bénéficier dès 2020 de débits allant de 80 à 500 Mbits. Ce développement est assuré pour la moitié Est du territoire communal. L'extension à la moitié Ouest (Les Grands Bois, la Tatte Carrée, etc.), qui bénéficie actuellement d'un débit compris entre 10 et 40 Mbits, est encore indéfinie.

Ce déploiement nécessitera des travaux de génie civil : ouverture de chambres enterrées, modification ou création de chambres et sondages pour la pose de câbles.

La SEFA a été sollicitée afin de connaître sa stratégie en la matière; nous sommes dans l'attente de sa réponse. Nous ne manquerons pas de vous la communiquer ultérieurement.

Pour mémoire, les e-mails et sites web requièrent 2 Mbits/seconde et la télévision numérique UHD/4K 33 Mbits/seconde.

PLACE DU VILLAGE - INAUGURATION

La Municipalité a le plaisir de convier la population à l'inauguration de la Place du Village le

Vendredi 30 août 2019, dès 17 heures.

Réservez cette date !



INFORMATIONS OFFICIELLES - CONSEIL COMMUNAL

Lors de sa séance du 19 mars 2019, le Conseil communal a été saisi du

PRÉAVIS MUNICIPAL N° 1/2019 RELATIF AU REMPLACEMENT DE LA CONDUITE D'EAU POTABLE SECTEUR « SOUS-LES-VIGNES » - DEMANDE DE CRÉDIT DE FR. 220'000.-

et a décidé à mainlevée et à l'unanimité par 19 oui, pas d'avis contraire ni d'abstention

1. d'autoriser la Municipalité à procéder aux travaux relatifs au remplacement de la conduite d'eau potable pour le secteur « Sous-les-Vignes » ;
2. d'allouer à la Municipalité un crédit de Fr. 220'000.- pour réaliser ces travaux ;
3. d'autoriser la Municipalité à participer à l'adjudication des mandats jusqu'à concurrence du montant annoncé ;
4. d'autoriser la Municipalité à financer cet investissement au moyen de la trésorerie courante ou auprès d'un établissement bancaire ;
5. d'amortir cette dépense en prélevant sur le fonds de réserve affecté au service des eaux :
Compte N° 9280.1 « Fonds de réserve du service des eaux ». Réserve au 31.12.2018 : Fr. 340'262.-, tout en sachant que cette réserve a été augmentée d'environ Fr. 50'000.- annuellement durant ces 3 dernières années.

Le préavis municipal, ses annexes et les décisions du Conseil communal sont consultables sur le site internet de la commune, sous « Municipalité - Préavis 2019 ».

Par ailleurs, ont été élus tacitement et à l'unanimité pour l'année 2019 :

- Madame Cristina MIRANTE, suppléante à la Commission des finances.
- Monsieur François BOLOMEY, suppléant à la Commission de recours en matière d'impôts et de taxes communaux.
- Monsieur Raymond TERRY, délégué suppléant au Conseil intercommunal de la Police Région Morges (PRM).

Prochaine séance du Conseil communal :

Mardi 25 juin 2019 à 20 heures,

Salle communale

(Les séances sont publiques)

INFORMATIONS OFFICIELLES - MUNICIPALITÉ

DÉCHETTERIE

Afin d'améliorer le tri des déchets à Buchillon, la Municipalité prie la population d'être attentive aux points suivants :

- **Déchets encombrants** : tous les déchets qui peuvent être mis dans des sacs taxés (blancs) ne doivent pas être déposés dans la benne des déchets encombrants. Seuls les objets combustibles de grande taille (supérieure à 60 cm) peuvent y être déposés.
- **Déchets verts** : suite à de nombreux abus, la Municipalité a décidé de réduire les heures d'ouverture du casier réservé aux branches. Ce casier sera désormais ouvert de **14h00 à 17h00 le mercredi et de 9h00 à 12h00 (12h30 l'été) le samedi**. Une surveillance sera par ailleurs organisée. Cette mesure est temporaire et sera ajustée après étude approfondie de la question.

Une information plus détaillée concernant le tri des déchets se fera dans le cadre d'un tout ménage spécifique.

NOUVELLE SALLE COMMUNALE (1ER ÉTAGE, AU-DESSUS DE L'ÉPICERIE L'ACCENT)

La nouvelle salle communale de la Place du Village sera bientôt disponible. Elle est destinée prioritairement à accueillir des activités culturelles (projection de films, conférences publiques, spectacles, concerts, lecture, etc.).

La Municipalité invite la population de Buchillon à lui adresser ses suggestions en décrivant l'activité et en précisant les horaires envisagés, ainsi que les besoins en mobilier et installations techniques.

Les propositions sont à adresser au Greffe municipal, par courrier électronique (greffe@buchillon.ch), par courrier ou porteur (rue Roger de Lessert 10).



INFORMATIONS DIVERSES

NOUVEAU COMMERCE À BUCHILLON

Depuis quelques semaines, FOOLFASHION, une boutique de sportwear, matériel d'équitation et produits naturels pour humain, canin et équin a ouvert ses portes sur plus de 100 m² à la Place du Chauchy.

Christophe Loué et Laurent Rérat ne sont pas novices dans ce domaine puisque la société existe depuis 2011. Ils proposent les marques tendances du moment comme la célèbre JOTT, mais aussi Superdry, Molly Bracken, etc.

Heures d'ouverture :

Mardi-vendredi 13h30-18h30

Samedi 10h-17h

Adresse : Place du Chauchy 2

Christophe Loué 078 958 82 80 (produits naturels)

Laurent Rérat 079 334 39 63 (confection)



FERMETURE DE L'ADMINISTRATION

Les bureaux de l'administration communale seront fermés le **vendredi 26 avril**. Ils seront ouverts selon l'horaire habituel la veille, de 11h00 à 12h30, et le lundi suivant, de 7h30 à 9h30.

Arrestation de deux cambrioleurs de villas

Deux adolescents qui promettent

Depuis quelques jours, des villas inhabitées sises en bordure du lac, à Saint-Prex et Buchillon, étaient cambriolées. Les gendarmes de la région firent d'actives recherches. Or, dimanche, un douanier de Rolle, en patrouille sous Bursinel, s'aperçut que la villa « Petit Fleur d'Eau » avait été cambriolée. Il en informa la gendarmerie. Deux gendarmes se rendirent immédiatement sur les lieux. Ils trouvèrent deux personnages, dormant dans des lits au rez-de-chaussée, un browning et une hache sur la table de nuit. Conduits au poste, ils reconnurent, après un sérieux interrogatoire, avoir cambriolé quatre autres villas, à Saint-Prex et Buchillon.

Il s'agit de jeunes vauriens de 17 ans, apprentis dans les environs de Zurich, renvoyés dernièrement pour inconduite de l'Ecole professionnelle de Winterthur. Ils ont été incarcérés dans la prison d'Aubonne à disposition de la justice.

BUCHILLON AUTREFOIS

Gazette de
Lausanne

24 février 1948



Commune de Buchillon

Rue Roger de Lessert 10
1164 Buchillon
Tél. 021 807 34 50
greffe@buchillon.ch

Retrouvez-nous sur le web !
<http://www.buchillon.ch>